Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Hugo Sigouin-Plasse Affaires réglementaires et réclamations Direction des affaires juridiques Gaz Métro 1717, rue du Havre Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET: Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification

des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à

compter du 1er octobre 2014

Dossier de la Régie : R-3879-2014 - Phases 3 et 4

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre de ce jour requérant un délai additionnel à celui prévu dans la décision D-2015-105 pour le dépôt de la preuve sur la fonctionnalisation des coûts entre les services de transport et d'équilibrage.

Eu égard au motif invoqué, la Régie accueille votre demande et attendra donc le dépôt de ladite preuve au plus tard le 17 juillet 2015 à 12 h.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml